

# PLAIDOYER CONTRE LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES

par l'Amassada



*C*ombien y a-t-il d'éoliennes industrielles en France ? Voilà une donnée difficilement accessible. Il est toujours question de "puissance raccordée", de térawatts, de mégawatts/heure, bref, le nombre de mâts n'est pas vanté... Mais le calcul est relativement simple, la puissance totale des 835 "parcs" éoliens hexagonaux représentant 9000 MW, il y aurait donc environ 4500 machines en activité (une éolienne ayant une puissance moyenne de 2 MW), et il est prévu que 5000 de plus soient prochainement raccordées au réseau. L'Aveyron, quant à lui, a déjà vu s'ériger 94 éoliennes industrielles, et 121 supplémentaires se sont vu octroyer un permis de construire. Ce ne serait qu'un début, si l'on en croit les prévisions du schéma régional, dont l'objectif serait l'implantation d'un millier de mâts. Si l'atome a déjà fait des dégâts colossaux (et là aussi ce n'est qu'un début), l'industrie éolienne que l'on nous présente comme son miraculeux remède ne serait-elle pas qu'une caution verte au tout nucléaire français ? Ne serait-elle pas également la nouvelle bulle spéculative d'un capitalisme financier en mal de nouveaux marchés ? Bref, qu'est-ce que l'éolien industriel ?



### *Autopsie d'une éolienne industrielle*

Les éoliennes industrielles ne sont pas les moulins à vent de notre époque, comme on l'entend parfois. Les modèles les plus récents mesurent plus de 200 mètres de haut, c'est-à-dire plus de quatre fois la hauteur d'un pylône de ligne à Très Haute Tension. Leur réalisation demande plusieurs années de travaux, des défrichements massifs, l'élargissement des routes et pistes existantes pour faire passer des pièces plus grosses que celles d'un Airbus. 2000 tonnes de béton sont coulées dans le sol pour chaque mât, la fondation de 200m<sup>3</sup> est d'un volume équivalent à celui d'une piscine olympique. Chaque éolienne contient 600kg de terres rares, essentiellement du néodyme. L'exploitation et le raffinage de ce métal se fait principalement dans la ville de Baotou (en Mongolie Intérieure), surnommée "la ville du cancer". Les rejets chimiques de cette industrie ont pollué toute la région : l'espérance de vie est désormais de 40 ans et la radioactivité

est deux fois supérieure à celle mesurée à Tchernobyl. Chaque éolienne contient également plus de 4 tonnes de cuivre extrait dans les gisements d'Amérique du Sud où des villages entiers sont expropriés par les forces armées pour permettre aux firmes occidentales d'exploiter la richesse du sous-sol et la vie des ouvriers. Pour verdir ici, on noircit là-bas.



Usine de retraitement des terres rares à Baotou en Mongolie

### *Des effets sur la vie alentour*

Lorsqu'elle se met en mouvement, une éolienne industrielle produit plusieurs sortes de bruits. Les premiers sont liés à la mécanique du système, notamment de la nacelle ; d'autres, plus lugubres, tiennent aux flux d'air autour des pâles qui produisent de surcroît en passant devant le mât toute une gamme d'infrasons. Une fois lancé, l'aérogénérateur émet un bruit lancinant que les riverains décrivent ainsi : "un avion qui passerait à basse altitude sans jamais atterrir" ; ils posent des double vitrages, laissent les fenêtres fermées et bouchent le

conduit de la cheminée avec du papier journal... puis ils déménagent, si miraculeusement ils parviennent à vendre leur maison. La journée, l'effet stroboscopique des pales - saccades d'ombre et de lumière - est très difficile à supporter. Il suscite maux de tête et nausées. La nuit, les flashes lumineux en haut des mâts éradiquent l'obscurité à des dizaines de kilomètres à la ronde. Le gibier et les animaux terrestres sont perturbés par ces énormes infrastructures et par la création des routes d'accès. Ils changent de territoire quand ils le peuvent. De nombreux oiseaux meurent hachés par les pales, quand bien même les promoteurs équipent les machines de radars anti-collision. Les migrations, la nidification et la reproduction sont fortement perturbées.

## DES ÉOLIENNES, DE L'ARGENT ET DES HOMMES

### *Qui construit les éoliennes ?*

La construction d'un aérogénérateur terrestre coûte la bagatelle de 2 millions d'euros. Pourtant les promoteurs se présentent le plus souvent comme de "petites entreprises familiales" au nom fleuri : Compagnie du vent, Énergie des collines, parc du Souleilla, etc. Derrière cette recherche d'acceptabilité sociale se cache en réalité des filiales d'EDF, Vinci, Total, GDF-Suez, AREVA et consorts. Prenons deux exemples de promoteurs dans le sud-Aveyron. Le premier, RAZ énergie, est une filiale de SAMFI INVEST, entreprise "d'investissement à haute rentabilité", spécialisée dans le transport routier avec une flotte de 600 camions. Un autre, Eneria (éoliennes de Mélagues et Arnac-sur-Dourdou) conçoit des motorisations pour des applications marines, industrielles et pétrolières, et exploite du pétrole et du gaz en Algérie. L'immense majorité des promoteurs sont en réalité de grandes multinationales polluantes. Il est important de



noter que les parcs sont vendus et rachetés à des vitesses... spéculatives. Dans le Lézou (toujours en Aveyron) certains ont été revendus 3 fois en à peine 5 ans. Les filiales apparaissent puis tombent en liquidation. Dans un tel système, on peut légitimement se questionner quant à qui, après les 25 années de rendement des machines, aura la charge de démonter ces friches industrielles...

### ***Une histoire de gros sous...***

L'éolien est un des investissements les plus rentables du moment car le rachat de l'électricité "renouvelable" se fait à prix d'or, largement au-dessus des tarifs du marché, avec la garantie des États et de l'Europe. Et qui finance ce rachat ? Nous tous, au travers d'une taxe prélevée par EDF sur les consommateurs : la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité). Le service public fournit donc la logistique à des détournements massifs de fonds vers les intérêts privés des promoteurs. Les communes et les propriétaires fonciers touchent les miettes du pactole – plusieurs milliers d'euros par an et par mât quand même. Par contre, la valeur des maisons alentour chute et oblige les riverains à subir les nuisances en restant dans des maisons invendables. Du point de vue des emplois, ceux qui sont créés localement se comptent sur les doigts d'une main : la fabrication, l'installation et la maintenance des éoliennes sont assurées par des techniciens spécialisés dépêchés depuis de grands centres urbains à des centaines de kilomètres de là. Quant aux vacanciers encore sensibles aux espaces non défigurés par le tourisme de masse ou l'industrie, ils iront se promener ailleurs. Les éoliennes uniformisent les territoires, leurs caractéristiques disparaissent tant on ne voit plus qu'elles. Chaque "parc" devient une zone industrielle comme tant d'autres en France.

### ***...et de corruption***

Comment, dans ces conditions, les promoteurs arrivent-ils à imposer leurs machines ? Ils ont pour cela, outre la rétribution, un argument qui ne manquera pas de faire plier les récalcitrants : "si vous refusez les



éoliennes sur un de vos terrains, éloigné de votre habitation, votre voisin, lui, les acceptera, dans son champ qui jouxte votre maison." La même logique dévastatrice se reproduit à l'échelle des communes. Cela est d'autant plus grave que nos campagnes n'ont pas encore été contaminées par l'indifférence générale dont se gratifient les habitants des grandes métropoles. Il existe encore une attention, des liens, une solidarité minimale entre voisins. Mais avec l'arrivée des aérogénérateurs, des conflits irréductibles s'installent, les villages se coupent en deux, des communes entrent en guerre. Le rôle des conseillers municipaux est central. Alors que certains refusent logiquement toute implantation, pour d'autres les condamnations pour prise illégale d'intérêt ne cessent de tomber. Un exemple parmi tant d'autres à Mélagues en Aveyron : une ancienne conseillère municipale a été condamnée à 2 mois de prison avec sursis et 1.000€ d'amende ainsi qu'à l'interdiction pour 2 ans de ses droits civiques, civils et de famille. Elle avait participé au vote d'un projet de construction d'éoliennes sur des terrains appartenant à son mari, à sa belle-sœur et à son beau-frère. Une série d'implantations qui lui rapporte 46.500€ de loyer par an.

## AÉROGÉNÉRATEURS ET ÉCOLOGIE

### *L'éolienne industrielle permettrait de sortir du nucléaire*

Il s'agit d'un argument aussi répandu que fallacieux. On nous a jadis imposé le nucléaire sous prétexte de progrès, on voudrait aujourd'hui nous imposer les éoliennes sous prétexte d'écologie. Mais en France, malgré l'implantation massive "d'énergies renouvelables" depuis 10 ans, pas un réacteur n'a été arrêté. Au contraire, en janvier 2015, Ségolène Royal a clairement affiché la politique énergétique du pays : "il faut programmer la construction d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires" ou encore : "Nous n'allons pas opposer les énergies les unes aux autres". Les gouvernants brandissent la "transition énergétique" et annoncent "la diminution de la part du nucléaire dans le bouquet énergétique français". Mais il s'agit d'une diminution relative, dans un contexte d'augmentation de la production, des circulations et de la consommation énergétique. Il y aura toujours plus de centrales à charbon, plus de nucléaire et beaucoup plus d'aérogénérateurs ou de centrales photovoltaïques. Comme le dit Luc Oursel, PDG d'Areva, le nucléaire et le renouvelable sont "deux alliés naturels". Ce qui est à l'œuvre n'est pas une transition, mais une accumulation énergétique. Dans ce cadre, les mâts sur fond de paysages bucoliques ont pour fonction d'apporter un supplément de bonne conscience et de légitimité à un système de production centralement organisé autour des centrales nucléaires. Ils sont le déguisement vert de la fuite en avant perpétrée par les mêmes entreprises qui ont créé et perpétuent le désastre qu'elles prétendent aujourd'hui guérir. Trouver encore de nouvelles technologies pour s'enrichir, tel est le défi du capitalisme vert.

### *Éoliennes industrielles et émissions de gaz à effet de serre*

Le fonctionnement d'une éolienne dépend évidemment du vent : elle démarre lorsque le vent souffle à 10 ou 15 km/h et s'arrête lorsqu'il dépasse 85 km/h. Elle ne tourne pas quand il fait trop chaud (problème



de refroidissement du générateur) ni quand il fait trop froid (risque de givre). Pour résumer, elle ne fonctionne à pleine capacité que 20 % du temps. Ni le vent ni l'électricité ne sont stockables. Pourtant le réseau électrique doit maintenir un équilibre général entre production et consommation sous peine de coupure générale, le fameux black-out. Pour compenser l'intermittence du vent, des centrales thermiques (au charbon ou au gaz) sont donc (re)mise en service ! Ces dernières sont maintenues en permanence en fonctionnement pour pouvoir prendre le relais instantanément si d'aventure une partie de la production éolienne s'arrête. Il n'est donc pas exagéré de dire que dans ce schéma, les éoliennes sont co-émettrices de gaz à effet de serre. Et l'on comprend mieux, depuis ce point de vue, que GDF-Suez soit l'un des principaux promoteurs de centrales éoliennes.

### ***Éoliennes et crédits carbone***

Construire un parc éolien est une solution pratique pour les multinationales les plus polluantes du monde entier. En effet, pour lutter contre le réchauffement climatique, le protocole de Kyoto leur impose, ainsi qu'aux États, une certaine limitation des émissions de carbone et de gaz à effet de serre. Cette limite ne signifie pas que les entreprises sont obligées de polluer moins ; au contraire, elles peuvent polluer au-delà des limitations, à condition de compenser ce dépassement par l'acquisition de « crédits carbone ». Il existe plusieurs

manières d'obtenir de tels crédits : en les achetant sur un marché international (ce qui fait office de sanction), en investissant dans des zones naturelles protégées (c'est-à-dire en plantant des monocultures d'eucalyptus et en pratiquant une coupe à blanc une fois les arbres à terme) ou... en investissant dans des énergies supposément vertes comme les éoliennes ! Les aérogénérateurs sont donc la solution parfaite pour les multinationales : les crédits carbone qu'elles obtiennent en les construisant leur permettent de se mettre en conformité avec la réglementation internationale sans réduire, et même en augmentant leurs pollutions. Elles engrangent des profits en vendant l'électricité à des tarifs subventionnés, et, cerise sur le gâteau, elles peuvent même revendre à d'autres pollueurs leur surplus de crédits carbone. Et bien entendu, tout cela avec crédit d'impôt. L'effet soi-disant escompté s'inverse, les crédits carbone, bien loin d'inciter à la retenue, génèrent de l'activité industrielle et ouvrent des droits supplémentaires à polluer.

### *Compenser le désastre*

La compensation, dans ce système, est le nœud autour duquel pendent les nouvelles ficelles de la finance internationale, le nid idéologique de sa nouvelle marotte. Les entreprises détruisent l'environnement, cela est admis, il leur est demandé seulement de « compenser » les dégâts. Une vision bien étrange du monde qui nous entoure, comme si tout était en pure équivalence : une forêt ou un bocage détruit ici équivaut à une forêt replantée au bout du monde (qui plus est souvent sur des terres agraires, privant les villageois de nourriture), la pollution d'une entreprise chimique équivaut à dix éoliennes, ou à un bouquet d'actions « chimpanzé » que proposent des banques spécialisées. Et le comble pour les investisseurs, c'est que ces compensations rapportent, comme c'est le cas des aérogénérateurs. Et tout cela en alimentant le discours écologique d'État, qui se targue à peu de frais de sa transition énergétique, lorsque ce n'est en réalité qu'une transaction... Car comme l'affirme un promoteur : "la gestion proactive de l'environnement génère de la valeur."

## LES ÉOLIENNES ET LE MONDE QUI LES ENTOURE

### *Éoliennes et Zones Industrielles de l'Électricité*

La question de l'éolien industriel n'est au final pas une question d'énergie. L'implantation d'aérogénérateurs ne vient pas répondre à un besoin local. La France a exporté 47,2 TWh en 2013 et ce solde est en constante augmentation. De plus, les aérogénérateurs sont habituellement implantés dans des zones faiblement peuplées, à proximité d'autres centrales de production (photovoltaïque, hydraulique, éolien, etc.). EDF prétendra ensuite que cette énergie est consommée "localement", puisque l'électricité va au plus proche. Mais lorsque les besoins locaux s'élèvent, par exemple, à 2 MW, il est impossible de consommer les 40 MW produits. Les 38 restant partent donc à l'exportation. Car il existe un marché mondial de l'électricité en pleine expansion (du fait notamment du développement du tout électro-numérique : ordinateur, serveur, internet et autres objets "intelligents"), où le label "renouvelable" permet d'engranger de substantiels profits. Mais encore faut-il être raccordé aux réseaux pour accéder à ces marchés. L'électricité se transporte difficilement, les déperditions sur les lignes sont énormes, d'autant plus si le voltage est bas. On trouve ici le sens à concentrer les unités de production : plus les unités de production sont proches les unes les autres, plus il est possible de les relier rapidement et facilement aux gigantesques transformateurs pour haute et très haute tension. Le but ultime étant de rejoindre une ligne 400.000 volts depuis laquelle il est possible de vendre à travers toute l'Europe. Et c'est RTE, à grand renfort d'argent public, qui installe les infrastructures nécessaires à ce business. Une fois celles-ci en place, elles appellent irrémédiablement de nouveaux projets de production énergétique... C'est cette logique qui est à l'œuvre dans le sud-Aveyron autour du projet de méga-transformateur de sept hectares à Saint-Victor-et-Melviou.



## *Éoliennes et territoire*

Depuis une décennie déjà, des associations de riverains impactés par les projets éoliens mènent un travail juridique décisif pour ralentir et compliquer leur réalisation. À tel point que ces contrariétés (les frais de contentieux et les délais de recours) sont aujourd'hui intégrés par les promoteurs dans leurs coûts et leurs calendriers de mise en place. Mais le lobby éolien se renforce, il pousse sans relâche aux simplifications administratives et législatives, appuyé en cela par les traités de déréglementation internationaux (comme le TAFTA) ou les décrets nationaux, comme la loi Macron. Il faut aujourd'hui lui opposer sur le terrain une lutte populaire et politique ancrée dans les territoires que nous désirons défendre. Le refus des habitants doit apparaître au grand jour sur les affiches et sur les murs, dans des manifestations, par des pressions sur les élus et les diverses instances participant à la promotion des aérogénérateurs (Préfectures, régions, départements, communes, Parcs Naturels...) mais aussi par des blocages physiques de toute la logistique éolienne (chantiers, convois, démarchages...) et des occupations des futurs lieux de travaux. Nous ne les laisserons pas continuer impunément le saccage de nos territoires.

